ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. **La présente demande émane du réseau :**

O (1) Communauté française
O (1) Provincial et communal
O (1) Libre confessionnel
⊗ (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) :Yves Dechevez Date et signature (2) : 04 -11- 2008

Intitulé de l'unité de formation : (2) Eléments de géographie, de patrimoines et de cultures du Monde .....
.....
.....

CODE DE L'U.F. (3) 02 14 33 021 F1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 001

2. **Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s) (2)
3. **Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° **2** de 1 page(s) (2)
4. **Classement de l'unité de formation :**

⊗ (1) Enseignement secondaire de : ⊗ (1) transition **O** (1) qualification
du degré : O (1) inférieur ⊗ (1) supérieur
O (1) Enseignement supérieur de type court **O** (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	**O**	Technique	**O**
Economique	**O**	Economique	**O**
Paramédical	**O**	Paramédical	**O**
Social	**O**	Social	**O**
Pédagogique	**O**	Pédagogique	**O**
Agricole	**O**	Agricole	**O**
Maritime	**O**	Maritime	**O**

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. **Caractère occupationnel : O** (1) oui ⊗ (1) non
6. **Constitution des groupes ou regroupement :** Reprise en annexe n° **3**.....de 1 page(s) (2)
7. **Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° **4**.....de 1 page(s) (2)
8. **Capacités terminales :** Reprises en annexe n° **5**.....de 1 page(s) (2)
9. **Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6**.....de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3)	02 14 33 021 F1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	001

10. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. **Dénomination du (des) cours** (2)	**Classement du (des) cours** (2) (5)	**Code U** (2) (6)	**Nombre de périodes** (2)
Eléments de géographie, de patrimoines et de cultures du Monde	CT	B	80
2. Part d'autonomie		P	20
		Total des périodes	100

V

---

11. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 28.11.08

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la coordination du service d'Inspection.

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Document 8 bis – Eléments de géographie, patrimoines et cultures du Monde
Annexe 1

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1.Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret du 16 avril 1991 de la Communauté française, organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit notamment :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2.Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances en géographie touristique (hors Belgique), en découvrant la typologie des principaux gisements touristiques par continent ;
- de replacer les faits et les phénomènes géographiques dans leur contexte spatial et temporel ;
- de décoder et d'analyser, pour ces différents gisements touristiques, les références patrimoniales, culturelles, religieuses, politiques ;
- de caractériser les produits touristiques y relatifs.

Document 8 bis – Eléments de géographie, patrimoines et cultures du Monde
Annexe 2

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse écrite et/ou en répondant à des questions sur le fond ;

- émettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré.

Document 8 bis – Eléments de géographie, patrimoines et cultures du Monde
Annexe 3

3. CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Document 8 bis – Eléments de géographie, patrimoines et cultures du Monde
Annexe 4

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

- de rechercher et de décoder des documents relatifs aux principaux gisements touristiques hors Belgique, par continent (guides, CD ROM, internet, ...) ;
- de replacer les faits et phénomènes géographiques relatifs à ces gisements dans leur contexte spatial et temporel (utilisation de cartes), en faisant référence aux aspects physiques et humains ;
- de décoder et d'analyser pour ces différents gisements touristiques, les références patrimoniales, culturelles, religieuses, politiques, sociales ;
- de caractériser des produits touristiques y relatifs et leurs objectifs.

Document 8 bis – Eléments de géographie, patrimoines et cultures du Monde
Annexe 5

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en référence à au moins deux gisements touristiques hors Belgique, sur deux Continents différents, au choix du chargé de cours, la documentation usuelle ad hoc étant mise à sa disposition et les consignes lui étant clairement précisées,

- de rédiger une synthèse structurée préalable à l'élaboration de produits touristiques :
  - ♦ situation dans les contexte spatial et temporel, avec référence à des aspects physiques et humains ;
  - ♦ description analytique de références patrimoniales et culturelles ;
  - ♦ spécificités politiques, sociales, religieuses marquantes.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré de cohérence de la démarche,
- la qualité de l'argumentation,
- la précision et de la clarté dans l'emploi des termes techniques.

Document 8 bis – Eléments de géographie, patrimoines et cultures du Monde
Annexe 6

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.